



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

À la séance ordinaire de la Municipalité de McMasterville prévue le 21 août 2023, à 19 h, à la salle du conseil municipal, au Centre communautaire intégré de McMasterville (CCIM), situé au 255, boulevard Constable, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel décrite ci-dessous :

a) **Adresse** : 154 à 162, rue Jarry

Nature de la demande : Habitation multifamiliale de cinq logements

La demande porte sur le lot 4 493 223 et vise à régulariser une habitation multifamiliale isolée de cinq logements, alors que la grille des usages et des normes du *Règlement de zonage numéro 382-00-2008*, tel que modifié, autorise un maximum de quatre logements par bâtiment dans la zone R-1.

Toute personne intéressée aura le droit de se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

De plus, il est possible de transmettre des commentaires par écrit, à la Municipalité, par l'un des moyens de communication suivants :

- Par courriel, au plus tard le 21 août à midi, à l'adresse électronique info@mcmasterville.ca en indiquant « **Commentaire relatif à un usage conditionnel** » dans l'objet du message;
- Par lettre adressée au 255, boulevard Constable, McMasterville, Québec, J3G 6N9 ou déposée dans la boîte aux lettres située devant l'Hôtel de Ville située à l'adresse mentionnée précédemment, reçue au plus tard le 21 août 2023 à midi, en indiquant « **Commentaire relatif à un usage conditionnel** » sur l'enveloppe.

Donné à la Municipalité de McMasterville, ce 27^e jour du mois de juillet 2023.

La directrice des Services juridiques
et greffière adjointe,

Me Marie-Josée Bédard